

Le droit du sport européen



Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



9h00 : Accueil des participants

9h15 : Ouverture par Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

ATELIER N°1 SPORT ET DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

9h30 - 10h00 : Droit et politiques de l'Union européenne pour le sport

Yves Le LOSTECQUE, Chef d'unité, Direction générale Education, jeunesse, sport et culture, Unité C4 Sport, Commission européenne
Débats : 10h00 - 10h10

10h10 - 10h40 : Sport et droit de la concurrence

Laurent De MUYTER, Avocat, Barreau de Bruxelles, Collaborateur scientifique à l'Institut d'Etudes Juridiques Européennes de l'Université de Liège
Débats : 10h40 - 10h50

Pause : 10h50 - 11h05

ATELIER N°2 L'APPROCHE DU CONSEIL DE L'EUROPE

11h05 - 11h35 : Les conventions du Conseil de l'Europe (manipulations sportives, sécurité et sûreté)

Débats : 11h35 - 11h45

11h45 - 12h15 : Le cas de la lutte contre le dopage

Louis DERWA, Avocat, Barreau de Bruxelles
Débats : 12h15 - 12h25

Pause déjeuner : 12h25 - 14h00

ATELIER N°3 LES DROITS DE L'HOMME ET LE DROIT À UN PROCÈS ÉQUITABLE DANS LE SPORT

14h00 - 14h30 : Le sport et les droits de l'homme

Frédéric KRENC, Avocat, Barreau de Bruxelles, Maître de conférences invité à l'Université de Louvain, Chargé d'enseignement à l'Université Saint-Louis Bruxelles
Débats : 14h30 - 14h40

14h45 - 15h15 : Arbitrage et contentieux dans le sport

Sophie DION, Avocat of counsel, Barreau de Paris, Arbitre au Tribunal Arbitral du Sport (TAS), Maître de conférence à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne
Débats : 15h15 - 15h25

Pause : 15h25 - 15h40

ATELIER N°4 IMAGES ET MÉDIAS DANS LE SPORT

15h40 - 16h20 : Sport et droits audiovisuels en Europe

Carine PICCIO, Avocat associé, Barreau de Paris
Débats : 16h20 - 16h30

16h30 : Propos conclusifs

ENTRETIENS EUROPÉENS

LE DROIT DU SPORT EUROPEEN

VENREDI 8 FEVRIER 2019 - BRUXELLES

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet / Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)
FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Participation aux frais par personne : 250 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2018 des avocats libéraux

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL (pour de plus amples informations nous contacter)

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens sont conformes aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux dans le cadre de la formation continue obligatoire.

Seront délivrées au cours de cet événement

7 heures de formation pour les avocats français et 6 heures de formation pour les avocats.be.



Conférence
des Bâtonniers

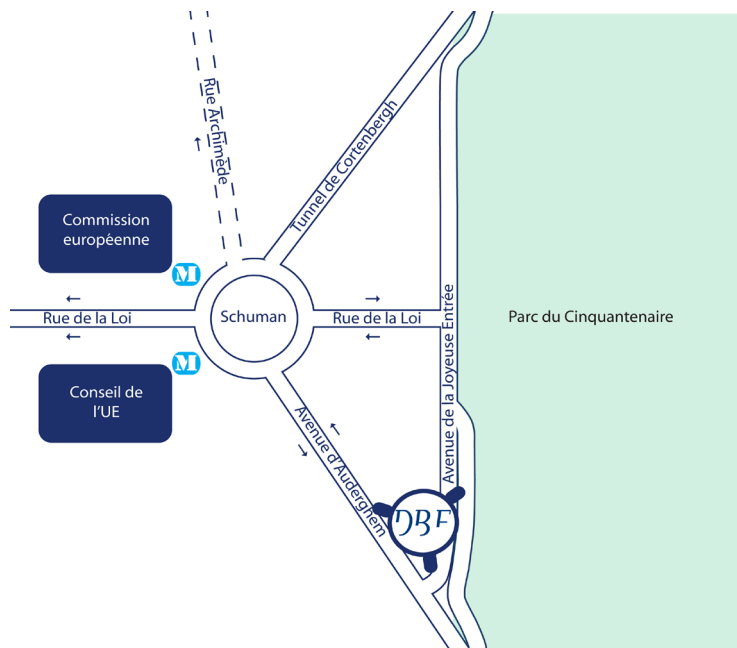


Conseil
National
des Barreaux



AVOCATS
BARREAU
PARIS

Formation certifiée



En partenariat avec :



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**7h
de
formation
validées !**